

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/alliance-vita-un-juste-combat>

# Alliance Vita, un juste combat

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : lundi 6 janvier 2020

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

# **Alliance Vita, un juste combat** **Alliance VITA vient en aide aux personnes fragilisées** **par les épreuves de la vie**

« Dans notre société, les avancées scientifiques et l'évolution des mentalités fragilisent les droits fondamentaux de ceux que l'on n'entend pas : l'enfant, la personne âgée dépendante, l'handicapé... Nous agissons pour les protéger.

A l'écoute des épreuves de la vie, nous animons les services d'aide SOS Bébé et SOS Fin de vie.

Avec plus de 30 000 personnes soutenues en 20 ans, notre expertise bioéthique est unique et reconnue. »

Alliance VITA salue la décision de justice demandant que soient replacées les affiches censurées de sa campagne "La société progressera"

« Alliance VITA salue cette décision du tribunal judiciaire de Paris, saisi en référé. Reconnaisant l'arbitraire de la censure subie par sa campagne La société progressera, il demande à la régie Média Transports de replacer les deux affiches (de soutien à la paternité et à la maternité) qu'elle avait retirés jeudi 2 janvier sans préavis, et sans même alerter l'association.

Alliance VITA demande au second réseau d'affichage, Exterior Media qui, lui, a cru devoir céder aux injonctions de Madame Hidalgo, maire de Paris, en retirant vendredi 3 janvier des rues de la capitale la totalité des trois visuels de la même campagne, de les réinstaller immédiatement, en application d'un contrat dûment signé, faute de quoi l'association lancera une seconde action en référé.

Pour Tugdual Derville, délégué général de l'association : « Cette décision de justice est certes une victoire pour Alliance VITA et les causes qu'elle défend avec dignité ; c'est aussi, et surtout, une victoire pour la liberté d'expression contre toute police de la pensée. Plus généralement, que les mots paternité et maternité sobrement promus aient pu être interdits de cité alors que tant de visuels publicitaires agressifs ou consuméristes s'imposent aux Français appelle un sursaut de la conscience auquel nous espérons contribuer par cette campagne et son retentissement imprévu. »

A cet égard, Alliance VITA tient à dénoncer la pratique de certains comptes twitter qui fonctionnent sur la délation et la dénonciation anonyme sans que leurs auteurs assument leur identité. Leur pouvoir d'intimidation et de nuisance qui s'est à nouveau manifesté dans cette affaire est nuisible au débat démocratique. »

Site source à consulter :

[Alliance Vita](#)